

RAPPORT DE CONSULTATION ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES

MANDATÉ : Conseil de quartier de Duberger-Les Saules

RÉF. : R.C.A.2V.Q. 209

Date : 2017-06-14

Consultation publique

Demande d'opinion

Assemblée publique
de consultation

Origine :

Conseil municipal

Comité exécutif

Conseil d'arrondissement Direction d'arrondissement

Le projet :

Projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22612Cb, 22613Ip et 22615Ip.*

Réf. : Robover – stationnement boulevard Wilfrid-Hamel

Déroulement de la consultation :

1. Ouverture et présentation générale du dossier soumis à la consultation par le conseiller en consultations publiques.
2. Intervention de la conseillère municipale du district de Duberger-Les Saules.
3. Présentation du projet de modification des zones concernées et information indiquant que le projet de modification contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par le conseiller en urbanisme.
4. Période de questions et commentaires du public.
5. Période de questions et commentaires des membres du conseil.
6. Vote des membres du conseil sur les options soumises.

Options soumises au vote :

Description des options

1. Recommander au conseil d'arrondissement d'accepter la demande.
2. Recommander au conseil d'arrondissement de refuser la demande.
3. Abstention

**Résultats du
vote**

5

0

0

Total : 5 votes

RAPPORT DE CONSULTATION ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES

Questions et commentaires du public :

- Un résidant du boulevard de Monaco souhaite savoir si le dépôt de la neige sera encore autorisé sur le lot voisin au site de l'ancien motel Royal.
 - *Réponse de la Ville : La modification proposée permettra également de rendre conforme à la réglementation le dépôt de la neige sur ce lot.*

Questions et commentaires du conseil d'administration du conseil de quartier :

Aucune question, aucun commentaire

Recommandation du conseil d'administration du conseil de quartier :

Accepter la modification intitulée *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22612Cb, 22613Ip et 22615Ip.*

Personnes présentes :

Mmes Nathalie Bélisle*, Myriam Simard*, administratrice, Dominique Tanguay, conseillère municipale, MM. Serge Fortier*, secrétaire, Patrick-André Lavoie* vice-président, Michel Lessard*, administrateur.

** Ont droit de vote au conseil d'administration.*

Personnes ressources : M. Christian Lepage, conseiller en urbanisme, à la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement des Rivières.

Secrétaire de soutien : Mme Renée-Pier Bertrand.

Animation : M. Mario Demeule, conseiller en consultations publiques au Service de l'Interaction citoyenne.

5 citoyens sont présents (2 femmes, 3 hommes)

Nombre d'interventions :

- Public : 1
- Membres du conseil d'administration : 0

Documents de présentation :

- Fiche synthèse du projet et plans du secteur concerné (remis aux membres et au public).
- Présentation de type PowerPoint du projet de règlement (présentée aux membres et au public et copie papier remise aux membres seulement).

RAPPORT DE CONSULTATION ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES

Signature :

Date : 15 juin 2017

Ce document est approuvé et signé par le vice-président

M. Patrick-André Lavoie
Vice-président du conseil de quartier de Duberger-Les Saules

Ce rapport est transmis à la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement des Rivières afin qu'il soit annexé à leur rapport, lequel est transmis au conseil d'arrondissement.